



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MAD & MOSELLE

Plan des périmètres sanitaires et agricoles

Saint-Baussant

Echelle : 1:50 000

Édition du document	Date de référence	Procédure en cours
02/2020	Préscription de la procédure : DCC	28 mai 2019
	Projet arrêté du PLU : DCC	06 mars 2020

Communauté de communes de Mad & Moselle
2 bis rue Henri Poincaré
54700 THIAUCOURT-RECHENVELLE



- Limite communale
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti
 - Bâtiments agricoles générant un périmètre
- Périmètre sanitaire agricole :**
- 50 mètres (Règlement sanitaire départemental)
 - 100 mètres (ICPE)

